L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 19 AOUT 1847.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR
MAGNE & WEISSE,
No. 81 rue de Chartres, et No 13 rue du Camp

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 19 AOUT 1847.

POUR LE CONGRÈS 2e DISTRICT.
H. G. THIBODEAUX.

Bureau de Santé.—D'après le rapport, il y a eu de mardi 17 à mercredi 18, à 9 heures du matin, 43 enterrements. Sur ce nombre on compte 27 cas de fièvre jaune.

N. B. Il y a eu 15 autres inhuminations qui ne figureront que dans le prochain rapport, attendu que les maladies qui ont occasionné ces décès n'ont pas été designées sur les notes fournies au Bureau de Santé.

Fièvre jaune.—L'épidémie augmente d'intensité. Le rapport du Bureau de Santé signale pour les vingt-quatre heures écoulées de lundi à mardi cinquante-deux décès occasionnés par la fièvre jaune. C'est là un chiffre [illegible] dans nos plus mauvaises années [illegible] dépassé. Pourtant, les ra[illegible] semblent se borner aux classes [illegible] travaille la misère, et surtout aux [illegible] on connaît l'absolu dénuement. Nos concitoyens du Nord et de l'Est, succombent rarement au fléau. Ainsi, au centre même de la ville, dans les quartiers où résident les familles quelque peu aisées, les hommes du commerce et des professions libérales, la fièvre ne sevit presque pas, tandis que dans les faubourgs où affluent la population étrangère, la mortalité est effrayante. Cela s'explique facilement par la différence des travaux et le genre de vie. Quoiqu'il en soit, nous croyons devoir renouveler notre recommandation de l'autre jour. Si tôt que l'on se sent atteint, que l'on fasse venir un médecin. C'est là le secret de la plupart des guérisons. Malheureusement on n'a souvent recours à l'art que lorsque le moribond est au seuil du tombeau. Il arrive même que l'on transporte à l'Hôpital des malades qui expirent avant d'y arriver. Pourquoi donc cette obstination? Les Municipalités ont nommé des médecins et des pharmaciens auxquels les pauvres peuvent recourir. Est-il si difficile d'aller réclamer leur ministère? Mais il sera dit que la conservation de notre existence n'est pas notre premier soin. On travaille énormément à se procurer la fortune, on s'applique fort peu à éviter la mort qui la rend parfaitement inutile. Problème à résoudre!

PROCHAINES ÉLECTIONS.

A la veille d'élections importantes, il convient de jeter un regard autour de nous et de dresser le bilan de la situation. Il est inutile d'exprimer des vœux ou de formuler des appréhensions: L'avenir se dessine clairement: tous les symptômes du moment font pressentir les évènements futurs et donnent aux calculs hypothétiques des esprits inquiets, la force d'une quasi-certitude. La situation politique de la Louisiane nous paraît bonne; c'est ce que nous allons tacher de démontrer en passant en revue les différents districts congressionnels.

1me District Congressionnel.—Nous voyons avec plaisir que les whigs se préparent dans ce district à un vigoureux effort. Comme on juge à peu près impossible de réunir une seconde fois la convention, qui avait designé l'honorable Isaach Garret comme le candidat du district, les différentes paroisses, en apprenant le refus de celui-ci, s'agitent chacune de son côté et s'efforcent de se prononcer unanimement pour le même candidat. John Waddill, de Natchitoches, paraît réunir les suffrages de la plupart des paroisses. M. Waddill est un homme d'un talent reconnu et qui réside dans le Nord de l'Etat. C'est justement là qu'il fallait choisir un candidat. Les whigs se rallieront probablement en masse à M. Waddill, et si ce dernier veut bien se donner la peine de parcourir son district, nul doute qu'il ne triomphe de M[illegible].

2me District.—Là, les locofocos, contre notre attente, semblent determinés à essayer leurs forces contre les nôtres, à opposer leurs bataillons contre nos phalanges disciplinées. Leur résolution est bien arrêtée, et ils se sont déjà mis sérieusement à l'œuvre. Une convention démocratique se réunira prochainement; gare à la pauvre victime qu'elle dévouera à l'immolation. Les nouvelles qui nous parviennent des différentes parties de ce district sont des plus favorables. Toutes les paroisses whigs donneront une forte majorité à Bannon G. Thibodeaux, ce fidèle représentant de nos principes. Quant au comté de Lafourche où réside notre candidat, nous nous attendons à quelque chose d'écrasant, d'inouï, de terrifiant pour nos adversaires. La seconde municipalité augmentera considérablement la majorité de M. Thibodeaux, et renouvellera les scènes d'avril dernier, époque à jamais memorable dans les fastes de la locofoture démocratique.

3me District.—Aucun parti n'y a encore désigné ses candidats. Dans quelques paroisses, les locofocos ont voulu, il y a environ deux semaines, prendre l'initiative à ce sujet. La nomination d'un candidat a été cependant différée jusqu'en septembre. M. Harmanson utilise ces [illegible], il travaille energiquement à faire oublier [illegible] vote de censure dont le général Taylor a été victime, et dont M. Harmanson n'est pas entièrement innocent. Les whigs paraissent disposés à choisir Wm S. Parham, de Madisonville de s'abstenir de toute convention. Si M. Harmanson accepte la candidature, son pauvre concurrent verra se réduire énormément ses chances de succès. Ce candidat whig serait certainement le plus dangereux lutteur que l'on put opposer aux locofocos, il a l'habitude de la parole, et sait impressionner les masses. Il est entreprenant, persuasif et plein de logique. Il a des [illegible] qui captivent et qui lui ont acquis une grande popularité. Comme il n'est pas probable que le juge Saunders accepte la candidature des whigs, dans le cas où elle lui serait offerte, nous espérons que M. Parham consentira à entrer dans la lice. L'annonce seule qu'il est le candidat whig inspirera à nos adversaires une [illegible] salutaire pour nous.

4me District.—L'arène est encore vide. Les candidats sont à nommer. M. Emile Lassère sera indubitablement designé par les locofocos. [illegible], grace à Plaquemines, a toujours [illegible] une si éclatante majorité democratique que les whigs ont jusqu'ici renoncé à exposer [illegible] candidat aux desagrements d'une lutte inutile. C'est là un devouement dont personne ne se sent capable. Cette fois encore, il n'est pas probable qu'ils opposent la moindre résistance à M. Lassère. Pourtant celui-ci n'en sera pas quitte à si bon marché. Il trouvera peut-être un rival en M. Edgard Montégut, ex-maire de la Nouvelle-Orléans. M. Montégut, si nous ne nous trompons, acceptera le rôle de candidat indépendant. Il se prononcera, [illegible] pour le général Taylor; c'est là ce qui fait la force de M. Montegut, dont la popularité est du reste, bien consolidée. Le nom du vieux général vaudra bien des suffrages au candidat indépendant. M. Montegut est modéré en politique, il est honnête, il est intelligent. Ses sympathies ont toujours été acquises à nos adversaires, mais il obtiendra le vote whig s'il unit sa fortune à celle de Taylor.

Pour ce qui est de la Législature, les deux partis se préoccupent déjà de leurs candidats. Il est encore trop tôt pour hasarder la moindre conjecture. Cependant, notre ciel est serein, et la barque whig nous parait sauvée. Nous aurons certainement une majorité dans le Sénat, et nous gouvernerons probablement la Chambre des Représentans.

La malle du Nord a manqué hier au-delà de Mobile.

Récolte.—Les journaux de St-Landry se félicitent du bel aspect que présente la récolte. Le coton est magnifique, et la chenille l'épargne. La canne végète vigoureusement et donne les plus belles espérances. Dans les paroisses de Lafourche, on parait aussi fort content des apparences. Le temps y a été généralement beau, et d'abondantes pluies tombées pendant deux ou trois jours ont communiqué au sol cette fraicheur dont les plantes ont un si grand besoin dans les mois brûlans de l'été. La récolte du sucre ne sera pas extraordinairement bonne ni extraordinairement mauvaise. Elle se maintiendra dans ce juste milieu qui sauve les planteurs, s'il ne les enrichit. Certaines espèces de cannes n'ont pas atteint tout le développement que l'on aurait désiré, mais la qualité compensera la quantité.

Accidents.—Les journaux de la campagne signalent deux accidens. Dimanche dernier, au moment où le bateau à vapeur *F. M. Streck* s'éloignait du débarcadère de Donaldson, une personne, dont on ignore le nom, et qui arrivait [illegible] noyé. Un nègre, appartenant à M. [illegible], s'est noyé le même jour dans le [illegible].

M. Albert Duffel a été nommé membre du Conseil de ville de Donaldson, à une élection tenue le 10 du courant.

Nouveau coton.—Les éditeurs de la Gazette de Baton Rouge ont reçu de MM. Pike et Hart de superbes échantillons de coton de la nouvelle récolte. Deux balles sont arrivées à l'adresse de ces messieurs, des plantations de John Trager et de H. B. Haralson.

Chronique Locale.

Arrivée du capitaine Youenès.—La police de la première municipalité était privée de son chef depuis quelques temps, mais le retrouve aujourd'hui au grand complet. Le capitaine Youenès, qui visitait le Nord, est maintenant de retour. Il est arrivé hier matin.

Recorder Seuzeneau.—William Russell, prévenu de s'être introduit secrètement dans la plantation de M. Michou, au Chef Menteur, a été arrêté hier par le capitaine Mazerat. Il a fourni caution pour sa prochaine comparution.—Edwin McClure et James Kelly, arrêtés pour ivrognerie et vagabondage, ont été envoyés à la maison de correction pour soixante jours. Le recorder a décerné un mandat d'arrêt contre la négresse Désirée Allain, accusée par Mme Lynd d'avoir donné asyle à une esclave de cette dernière.—L'affaire de Lavigne, accusé d'escroquerie, a été ensuite appelée. On se souvient que Lavigne avait disposé de quatre milliers de briques, sans y être autorisé par le plaignant M. Lemarier à qui elles appartenaient. Pendant l'examen du [illegible], on découvrit que les briques avaient été [illegible] dans la paroisse St-Bernard. Le recorder dut dès lors se récuser, n'ayant pas de juridiction en dehors des limites de la 3me Municipalité. M. Lemarier saisira de sa plainte les autorités de St-Bernard.—L'officier Ducoin a appréhendé la femme Margaret Norman, prévenue d'avoir adressé des insultes et des menaces à M. Mullony. Margaret comparaîtra ce matin devant le recorder Seuzeneau.

Recorder Baldwin.—M. J. T. Hanemann est venu dénoncer au recorder Baldwin le nommé Auguste Schellé, qu'il accuse d'avoir pénétré forcément dans son magasin. Le recorder a décerné un mandat d'arrêt contre Schellé. La femme Margaret Lynch, prévenue de vol, au préjudice de Mme Beach, a subi un commencement d'interrogatoire—Deux individus suspects, Seth Place et D. O'Hern, ont été envoyés à la maison de correction, le premier pour quatre-vingt-dix jours, le second pour trente jours.

Le recorder Seuzeneau instruira ce matin, à 10 heures, l'affaire de John Cummings, accusé d'avoir causé la mort de William Rei[illegible]necke. M. Rundall Hunt est le conseil du prévenu.

John Dugazon, dit Patron, l'homme de couleur libre qui a été gravement blessé, il y a quelques jours, par le nommé Elizée Azure, est maintenant hors de danger. L'examen d'Azure et de son complice, Victor Alexis, a été conséquemment fixé au 26 du courant.

Abus de confiance.—M. Manuel Gonzalès est venu hier, au bureau du recorder Génois, requérir l'arrestation de Juan Ramon, qu'il accuse d'abus de confiance. Il lui aurait confié, il y a environ un mois, un billet de banque de la valeur de dix piastres que Ramon refuserait aujourd'hui de réintégrer. Le dernier a dû fournir un cautionnement pour répondre de sa prochaine comparution.

ROGNURES.

Paris, 16 Juillet 1847.

Théâtres.—Rien de nouveau cette quinzaine dans les theatres; mais beaucoup de promesses pour les derniers jours du mois. Le grand succès de l'ouvrage de M. de Lamartine va s'exploiter au theatre historique et au gymnase. Le premier monte *les Girondins*, épopée théâtrale, à laquelle auteurs, administrateurs et acteurs travaillent avec un zèle remarquable. Les créations de fantaisie joueront un grand rôle dans cette pièce où les lecteurs de Dumas retrouveront le chevalier de Maison Rouge et quelques autres personnages de leur connaissance. Le Gymnase offrira *Charlotte Corday* sous les traits charmants de Mlle Rose Chéri.

Quand *les Girondins* seront en cours de représentation, au milieu d'un beau jour, le public sera convié au Theatre Historique à l'audition d'une Ode-Symphonie dont on espère beaucoup. Le sujet d'*Atala* a été habilement disposé pour la musique par la plume élégante d'Alexandre Dumas fils, et le très habile chef d'orchestre, M. A. Varney, a déjà étendu sur ce magnifique canevas toutes les richesses de la mélodie et de l'harmonie; une délicieuse voix doit, dit-on, se faire entendre dans le rôle d'Atala, nous dirons bien le nom de la sirène qui la possède, mais on aime à faire durer le mystère qui l'entoure.

La pêche au grelot.—Sur les bords de la Seine et de la Marne, un singulier spectacle [illegible] depuis quelques jours aux regards des promeneurs. La plupart des pêcheurs à la ligne vaquent à leurs innocents exercices tout en lisant un journal ou quelque roman. Découragés par les epigrammes de leurs contemporains, ou moins patients qu'autrefois, messieurs les pêcheurs à la ligne ont introduit une piquante modification dans l'accomplissement de leurs fonctions. Ils se livrent à la pêche *au grelot*. Un bout de la ligne plonge dans l'eau, et l'autre se trouve fixé sur la berge et adapté à un petit grelot. Lorsque le poisson vient à mordre à l'hameçon, le grelot s'agite, et le pêcheur tire la ligne. Ainsi, l'amateur de goujons et d'ablettes peut cumuler, avec son passe-temps, toutes sortes d'autres occupations, jouer du cornet à piston, lutiner les dames, lire les premiers-Paris de M. Chambolle, bâtir ou faire une tragédie. Quand le poisson est décidé à se laisser prendre pour aller grossir les annales de la friture, il sonne, le grelot s'agite; le pecheur tire le cordon, et le tour est fait.

Dimanche dernier, 80 pêcheurs s'exercèrent, à Créteil, à la *pêche au grelot*. Depuis 3 heures jusqu'à 7 heures du soir, on a entendu sonner trois fois leur les bords de la Marne. Une friture de trois barbillons fut le résultat de cette journée.

Une exécution en Hollande.—Le brandissement du glaive.—Un bizarre spectacle vient d'être donné à la ville d'Arnheim (Hollande). Le 9 juillet à la pointe du jour, les préparatifs d'une exécution à mort étaient disposés sur la grande place d'armes d'Arnheim: le billot, le monceau de sable sur lequel le patient devait s'agenouiller, le cercueil qui devait recevoir ses restes sanglants et mutilés, une hache, un glaive large et brillant. Une foule immense, composée de plus de 30,000 personnes de notre ville et de tous les environs, était accourue et encombrait la place. Les habitans se pressaient aux croisées des maisons et les toits étaient couverts de monde.

Cette multitude, par ses cris, par ses trépignements, manifestait son impatience et cherchait à tromper l'ennui d'une longue attente par des chants. Hâtons-nous de dire que le sang ne devait pas couler. Tous ces préparatifs étaient faits non pour une exécution réelle, non pour ce qu'on appellerait en France une exécution par effigie, mais pour l'application d'une peine très singulière, qui semble appartenir à un autre siècle, et que la loi nomme la peine du *brandissement du glaive*, peine qui doit être accompagnée de tous les préparatifs du dernier supplice. Un prêtre nommé Gepkens, ayant été condamné à mort pour assassinat, le roi avait commué sa peine en celle de la réclusion perpétuelle avec application de la peine du brandissement du glaive, et c'est pour procéder à l'execution que ces préparatifs effrayans avaient été faits.

A midi précis arriva la charrette qui ordinairement transporte les condamnés à mort. Sur cette charrette était Gepkens, en manches de chemise, la tête et le cou nus, les cheveux coupés très courts derrière, et les mains liées derrière le dos. A ses côtés se trouvaient deux prêtres qui l'assistaient de leurs exhortations, et derrière eux l'executeur des arrêts criminels, avec deux de ses valets. La charrette était suivie d'un carrosse dans lequel étaient le greffier de la cour royale et un employé du greffe, chargés de dresser procès-verbal de l'exécution. Les deux voitures étaient entourées de forts détachements de gendarmerie.

Lorsqu'on fut arrivé à l'échafaud, que gardait une triple haie d'infanterie, Gepkens descendit de la charrette, et monta d'un pas chancelant sur la plate-forme avec les deux ecclésiastiques. Là, on lui banda les yeux, les aides de l'executeur le firent mettre à genoux sur le sable, puis l'un d'eux le saisit par les cheveux comme pour préparer la tête à recevoir le coup, tandis que deux autres aides posèrent leurs mains sur chacune de ses épaules afin de l'empêcher de se relever. L'exécuteur saisit le glaive, le leva en l'air, l'approcha de la nuque du patient, de manière à lui faire sentir le froid du fer, et releva l'arme aussitôt. Ensuite, l'aide qui tenait le condamné par les cheveux le lâcha, et l'exécuteur brandit pendant cinq minutes le glaive en tous sens au-dessus de la tête du patient, qui en entendait le sifflement. Gepkens, ne pouvant résister à son émotion, s'évanouit.

Ce simulacre d'exécution terminé, on délia les mains de Gepkens, on le fit remonter dans la charrette, où prirent place les deux ecclésiastiques ainsi que l'exécuteur et ses aides, et il fut reconduit à la prison avec la même escorte qui l'avait amené à la place de l'exécution.

De mémoire d'homme une telle exécution n'avait eu lieu en Hollande, et c'est le premier exemple qui en ait été donné dans notre ville. La foule, qui était si bruyante avant l'exécution, s'est retirée, silencieuse et vivement impressionnée par ce spectacle. Dans quelques jours, le sieur Gepkens sera extrait de la prison, et conduit dans un pénitencier.

—Il vient d'être lancé de l'hôtel du commandant en chef de l'armée anglaise une circulaire assez curieuse pour être reproduite:

"25 juin 1847.

"Le mode employé pour marquer les déserteurs au moyen d'un instrument, ainsi que cela est prescrit par la circulaire du 5 mai 1842, ayant été trouvé inefficace, cette flétrissure s'enlevant aisément, il a plu au commandant en chef de décider, sur la recommandation d'un conseil d'officiers de santé, auquel la question a été soumise, qu'il sera renoncé à l'usage de l'instrument dont il s'agit, et que l'on marquera désormais les déserteurs de tous les corps, avec des aiguilles (with needles). Sa Grace le commandant en chef ordonne en outre que [illegible] tion se fera toujours désormais à l'hôpital, [illegible] la surveillance d'un officier de santé qui [illegible] rendu personnellement responsable de [illegible] que la marque et devra s'assurer [illegible] imprimée d'une manière [illegible] sur la peau du déserteur.

"Par ordre du feld-maréchal commandant en chef,

"John Macdonald, [illegible] général."

—L'empereur Nicolas vient de prendre une décision importante. S. M. I. a adopté le projet d'une vaste ligne de chemins de fer qui doit relier entre elles ses trois capitales, Varsovie, Moscou et Saint-Petersbourg. Cette ligne, dont la tête du pont serait la forteresse de Varsovie, aurait en outre pour but de compléter et de fortifier le système de défense de l'ancien royaume de Pologne, tel que l'empereur Nicolas l'a établi depuis la dernière insurrection de 1830.

Le tracé définitif de cette nouvelle ligne n'est pas encore arrêté. Deux projets sont soumis en ce moment à la décision impériale. L'un consiste à faire exécuter une seule ligne qui mettrait en communication directe les quatre forteresses de l'ancien royaume de Pologne construites depuis 1830, Varsovie, Modlin, Demlin et Brzesc-Litewski. Cette ligne irait ensuite par Smolensk rejoindre Moskou et Saint-Petersbourg. L'autre, plus économique, irait de Varsovie en ligne directe par Siedlece à Brzesc-Litewski, et de là à Smolensk, Moskou et Saint-Petersbourg. D'après ce second projet, qui offrirait une économie considérable, les forteresses de l'ancien royaume de Pologne seraient rattachées par des embranchements à la grande ligne.

Dans les deux cas, le débarcadère de cette ligne sera construit dans le faubourg de Praga. On sait que ce faubourg, pris d'assaut par Souvaroff en 1794, et où l'empereur Napoléon en 1807, et les Polonais, en 1831, avaient construit une tête de pont, est situé sur la rive droite de la Vistule, et est séparé en ce moment de la ville par un pont de bateaux.

Le pays que cette ligne traverserait est généralement plat et n'occasionnerait pas de grands travaux de terrassement. Aussi on espère en pousser très activement l'exécution. On évalue que la dépense totale ne s'élèvera pas au-delà de 600,000 fr. par myriamètre.

Le chemin de fer qui va de Varsovie à la frontière d'Autriche, et qui est déjà en pleine exploitation, dans l'étendue de 17 myriamètres, jusqu'à Czenstochowa, va être entièrement livré à la circulation. On annonce déjà l'ouverture de la dernière section de ce chemin, qui mettrait Varsovie en communication directe avec les grandes lignes de la Prusse et de l'Autriche. Ainsi, dans quelques années, on pourra aller en chemin de fer depuis Moscou et Saint-Petersbourg jusqu'à l'Océan et la Méditerranée.

Un apologue.—On parlait des misères de notre pauvre humanité, physiquement parlant. —Que le corps de l'homme est fragile! disait-on; qu'il faut peu de chose pour l'abattre, le détruire même!

—C'est vrai, répliqua M. de S....; pourtant il y a des constitutions robustes qui résistent à bien des choses. Moi qui vous parle, je connais une belle dame qui a survécu à de bien dangereux traitements. Comme elle était un peu malade, des docteurs à remèdes énergiques lui ont administré et tellement violents que, tout en lui ôtant une partie de son mal, ils la mirent à deux doigts de sa perte; un autre médecin survint qui met un peu de baume sur ses blessures, mais qui presque aussitôt la saigne, de manière à l'épuiser encore. Alors arrivent d'autres docteurs de la vieille roche; ceux-ci lui prescrivent un régime calme, pacifique et émollient; ils veulent lui mesurer l'air, la priver d'exercice, enchaîner une partie de ses facultés; elle étouffait, et, ma foi, elle se révolte contre les ordonnances médicales. *Inde* nouveaux docteurs, nouveau système; on la traite alors un peu comme un malade tombé en enfance; on lui promet infiniment de belles choses; on a des paroles de miel. La pauvre femme, qui est bonne personne au fond, est dans le ravissement, elle se promet de beaux jours. Ah! bien, oui; on la bride tout en ayant l'air de la laisser libre, on lui fait dépenser un argent fou, sans que sa santé s'en trouve améliorée; quand elle veut parler, on ne l'écoute pas; si elle se plaint, on fait semblant de ne pas l'entendre, et, sous prétexte de la faire mieux vivre, on cherche à la corrompre.. Eh bien! malgré tout cela, elle vit toujours, et j'espère qu'elle ne périra pas.

—Tudieu! demanda un auditeur, quelle est donc cette gaillarde?

—Messieurs, répondit M. de S...., je vous répondrai par un passage de l'Evangile: Cherchez et vous trouverez. La France pourra repondre au besoin. C.

La vertu au village.—On a beaucoup parlé des mœurs pures des villageois;—c'est une des grandes erreurs du siècle.

Le curé d'un petit village aux environs de Paris se promenait dernièrement, aux bords de la Marne, en compagnie de quelques Parisiens; arrivé à l'un des endroits les plus escarpés de la rivière:

—Je ne puis, dit-il, passer à cette place, sans éprouver un vif sentiment de regret. C'est là, qu'il y a quelques mois, s'est noyée une charmante enfant.

—Un accident?

—Hélas! non, un suicide, et cependant c'était la plus vertueuse fille du pays.

—Et quelle cause l'avait portée à ce crime?

—On l'avait surprise en flagrant délit avec un séducteur?

—Le pasteur était de bonne foi; mais que doit-on penser de l'innocence de ses autres brebis?

Un souvenir.—Tiens, Bertrand, disait dans le temps *Robert Macaire*, nous allons créer une banque au capital social de mille milliards de millions; nous allons enfoncer les banquiers, les banquistes et tout le monde!—Et les gendarmes, malheureux! s'écriait Bertrand d'un air effaré.—Que t'es bête! Est-ce qu'on arrête les millionnaires!

Les derniers scandales ont bien prouvé la profondeur de cette reponse.

Chez Mabille.—Les derniers sons d'une ardente polka venaient d'expirer sur l'estrade Pilaudo.

Deux marquis de quatre sous, se promenaient depuis quelques minutes derrière deux gentilles habituées du lieu, occupées à se faire de malignes confidences. Les deux gentilshommes de comptoir les écoutaient en se livrant à une sorte de persiflage saupoudré d'un genre d'esprit fort arriéré.

—Palsembleu, voilà deux comtesses qui ont très bonne façon!

—Taille piquante et fine!

—Comme une aiguille, mon cher!

—Que j'aime le décousu de leur conversation!

—Tu vas leur en faire perdre le fil, mon ami!

—Prends garde, chère belle! dit alors l'une des jolies espiègles à son amie, voilà deux garçons tailleurs qui nous suivent....

Doublement mariée.—Il y a dans Paris bien des ménages à trois, c'est-à-dire qu'ils se composent d'un mari, d'une femme, épouse de ce mari, et d'un ami de la maison, qui trouve délicieux d'avoir les bénéfices du doux lien d'hymen, sans en supporter les charges. Le jeune L...., ex-philosophe d'un collège royal, depérit d'amour pour une dame qui est dans la catégorie susdite; il racontait dernièrement ses souffrances à un jeune littérateur de ses amis, qui va aussi dans la maison en question et qui en connait toutes les allures; aussi, tout en cherchant à consoler le pauvre amoureux, il lui dit: Que diable aussi pourquoi allez-vous vous adresser à une femme *doublement* mariée?

Près du café anglais.—Trois modernes gentilshommes rencontraient un jeune Anglais de leur connaissance.

Tiens, voilà le petit lord! Nous sommes en veine de gaité: il va nous payer à diner.

Le jeune lord.—C'est ruineux.

—Nous vous rembourserons en esprit.

—Vous êtes insolvables, messieurs!

LA POMME.

L'autre jour, chez Midas, à la vieille Égérie,
La jeune Hébé disait: Je voudrais, ma chérie,
Connaître votre avis sur le fruit défendu.
Etait-ce une reinette, un abricot fendu,
Une poire fondante, une figue, une orange?
La dame répondit: Ce n'était, ô mon ange,
Rien de ce que tu crois. Le séduisant trésor
Qui mit Ève aux abois, était—un louis d'or.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPÉDIÉS.

Navire à vapeur Ohio, Swiler, pr Galveston.
Brick Ganges, Farnsworth, pr Gibraltar.
Goelette Warsaw, Burdick, pr Tampico.
Martha, Coxzens, pr Pensacole.
Hornet, Arnet, pr Brasos.
Peruvian, Williams, pr Tampico.

ARRIVÉS.

Steamers Jas L Day, Reynolds, de Mobile.
St-Mary, Crump, de Millikens Bend.
F M Streck, Streck, de Lafourche.

MEMORANDA.

Dans la nuit du 5 courant, il y a eu sur les côtes de l'Est, une tempête; plusieurs navires ont péri.

Le navire Michigan, capitaine Mason, parti de Boston pour la Nouvelle-Orléans a eu ses misaines emportées ainsi que ses voiles, son grand mât rompu à dix pieds du pont et d'autres avaries. Il est heureusement entré à New-York le 9

Tous les navires qui se trouvaient dans les Roads au-dessous de Boston ont chassé sur leurs ancres et ont plus ou moins souffert. Les navires Iowa et Avalanche se sont heurtés, et ont eu des fortes avaries.

DEPART DES NAVIRES A VAPEUR DE L'ATLANTIQUE.

Missouri,	de France,	31 juil N.York	31 aout
Cambria,	d'Angleterre,	4 aout Boston	1er sept
New-York,	de France,	15 aout N.York	15 sept

Le navire DIANE, venant de Bordeaux, est en dechargement vis-à-vis le marché aux légumes; les consignataires sont requis de faire recevoir leurs marchandises sur la levée. Les marchandises dont les permis n'auront point été pris dans les cinq jours seront envoyées dans les magasins publics, aux frais et risques des consignataires.
18 a G. M. LUCAS, 30, rue Bienville.

Le capitaine et le consignataire du navire français DIANE, de Bordeaux, ne seront responsables d'aucune dette contractée par l'équipage dudit navire. G. M. LUCAS,
18 a 30, rue Bienville.

La barque paquebot CROTON, capitaine Souillard, de New-York, est en déchargement vis-à-vis l'Hotel de la Monnaie. Les consignataires sont priés de venir recevoir leurs marchandises sur la Levée [illegible] JOHN W. WOODRUFF, [illegible] des Magasins.

[illegible] BARRE[illegible] & CO. Magasin de [illegible] Anglaises [illegible]
No. 20, NOUVELLE-ORLEANS [illegible]

SUCRE HAVANE [illegible]

Messieurs les Editeurs de l'Abeille,
Veuillez annoncer que M. ROBERT [illegible]KER, est candidat à la place d'auditeur des comptes publics, pour l'Etat de la Louisiane.

Les consignataires des marchandises suivantes, consignées à ordre, par la barque CROTON, de New-York, sont priés de faire connaître leur résidence au commis de déchargement, sur la Levée, vis-à-vis l'Hôtel des Monnaies, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques, comme suit: 337 sacs café, marque P.; 191 paquets papier, marque Carroll et Cook; [illegible] caisses huile, marque P.C. 3 caisses et 1 balle, marque [illegible] dans un diamant. JOHN W. WOODRUFF,
16aout 93, rue des Magasins.

M. Guy du Tremblay, consignataire de marchandises par le Timoléon, du Havre;
M. Herbert, et M. Séverin Latorre, consignataires de marchandises par le Deucalion, du Havre, sont requis de se présenter chez le soussigné, pour la réception desdites marchandises.
16 a L. H. GALE, 93, Commune.

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS.
Conseil de la Municipalité No. 1.
Séance du 9 aout 1847.

RESOLU que le Maire est et demeure autorisé à donner avis public, conformément à la loi, dans deux gazettes publiées dans cette ville, de l'intention de ce Conseil de faire ouvrir les rues suivantes, savoir:
La rue du Quartier, à partir de la rue St-Claude jusqu'à la rue Plauché;
La rue Gavez, à partir de la rue des Ursulines jusqu'au Chemin du Bayou;
Les rues Quartier et Hôpital, à partir de la rue Johnson jusqu'à la rue Miro, et à partir de la rue Rocheblave jusqu'à la rue Dorgenois;
La rue de l'Hôpital, à partir de la rue Derbigny jusqu'à la rue Roman.
Signé, JH GENOIS, Recorder.
Approuvé le 12 aout 1847.
Signé, A. D. CROSSMAN, Maire.
Pour copie conforme:
A. MAZUREAU, Secrétaire.

Mairie de la Nouvelle-Orléans.
EN CONSEQUENCE de ce qui précède, le présent avis a tous ceux que cela peut intéresser, que dans les [illegible] de 10 jours ni plus de trente jours, à partir de la [illegible] publication du présent avis, le Conseil [illegible] No. Un agira sur la demande dont [illegible] dans la résolution ci-dessus, le tout [illegible] aux dispositions de l'acte législatif [illegible] 1842, qui règle l'ouverture des rues dans la [illegible] Nouvelle-Orléans.
Nouvelle-Orléans, le 19 aout 1847.
19 aout A. D. CROSSMAN, Maire.

Succession de John O'Reilly.
TOUTES les personnes qui peuvent avoir des réclamations contre ladite succession sont priées de les présenter au soussigné.
W. C. MYLNE, curateur.
19 aout—3en 10j No. 49, rue Douane

Cent piastres de récompense.
Il a été volé au chemin de fer du lac Pontchatrain, jeudi 5 courant, par un nommé JOHN KIRKSEY, mince du corps, teint brun, ayant le regard en dessous lorsqu'on lui parle, joues creuses, taille de six pieds, paraissant âgé de 25 ans, mais disant n'en avoir que 22, et habillé en noir. Il est venu de Montgomery (Alabama), où réside sa famille, avec la soussignée—TROIS MALLES contenant des linges de table, des livres portant le nom de la soussignée, quelques autres articles de valeur, et $60 en or et en argent; aussi, deux boites en carton contenant quatre bonnets, deux en paille et deux en soie. Il y avait aussi un sac en coton rempli de linges de lit. Dans une de ces malles il y avait une petite mécanique. Les malles, les cartons et le sac portaient une etiquette avec le nom de la soussignée. Une de ces malles est petite et couverte en cuir à poils, d'environ deux pieds et demi de long, avec des pentures en cuivre; l'autre est en cuir noir, cercles et clous en fer, et la troisième est carrée, noire, avec des clous à grosses têtes en cuivre. Dans une de ces malles se trouvent des titres à un morceau de terre à six milles de la ville de Sabine, Texas. On prévient le public de ne pas acheter ces titres. La récompense susdite sera donnée à celui qui fera arrêter et mettre ledit John Kirksey en prison, et m'en donnera avis.
LOUISA FOY, chez Henry Bickman, rue des Religieuses
19aout—3

Marchandises Françaises.
EN debarquement du navire Finland, du Havre, un assortiment de marchandises d'automne, composé en partie de
8 caisses mousseline de laine et cachemire d'Ecosse nouveau.
3 do barèges.
8 do indiennes pour robes.
2 do indiennes pour meubles
3 do dalaines en couleur.
1 do guinghams d'automne.
1 do mouchoirs batiste d'Ecosse.
6 malles ombrelles et parapluies.
3 caisses parfumeries de Monpelas.
1 do soieries noires, divers genres.
1 do cravates de soie.
1 do gants et bas de soie.
1 do barège vert.
1 do foulards de soie.
1 do cachemire pour gilets.
1 do rubans de satin façonnés, &c., &c.
A vendre à des conditions raisonnables par L. H. RICHARD,
19aout—16f 27, rue de la Douane, au 1er.

A VENDRE en débarquement du navire la Diane, venant de Bordeaux, 30 caisses [illegible] marque Teyssonneau; 5 do [illegible].
19aout N. DUDOUYT, [illegible] entre Chartres et Levée.

UNE [illegible] perdu son enfant, de [illegible] S'adresser [illegible] No. 138, entre St Louis et Toulouse. [illegible]

LIQUEURS.—100 caisses absynthe Yersin et Le Couttre. 300 caisses absynthe Sauvagnol et Bruneton. 300 caisses Kirsch. 170 do liqueurs assorties, superfines surf. et ord. 45 paniers guignolet d'Angers. 75 caisses fruits à l'eau de vie, prunes, poires et cerises, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co.,
19aout 11 et 15, rue St-Louis.

SARDINES.—400 caisses sardines Guillaux. 1800 demi caisses sardines Guillaux & Cassus. 1800 quarts de do Deffes & Cassus, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co.,
19aout 11 et 15, rue St Louis.

HUILE D'OLIVE.—300 paniers, Plagniol, de 24 onces. 30 paniers Plagniol de 24 demi-bout. à vendre par DARAN QUEYROUZE & Co.

VINS.—250 barriques vin de Marseilles, Bergasse, Bandolt et Bedford.—125 barriques vin de Bordeaux, Montferrand, St Julien, &c.—50 do St Julien, St Estèphe, &c.—25 barriques vin de Bordeaux, "Merman" 1re qualité—35 barils vin blanc Haut Sauterne et Barsac.—25 barils vinaigre de vin blanc. 40 barils vin imitation Oporto, 25 do do Madere, 45 do de Tenériffe, 10 do de Madère vieux. à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co.,
19aout 11 et 15, rue St-Louis.

125 caisses vin Muscat de Frontignan. 45 do do de Lunel. 175 caisses vin rouge Ch. Latour, Margaux et Laffite. 12 demi-pipes cognac, 4me preuve, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co,
19aout 11 et 15, rue St-Louis.

CIGARES.—300 milliers Havane, de toutes marques, ainsi qu'un grand assortiment de tabac à chiquer, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co,
19 aout rue St Louis, Nos 11 & 15

SAVON—300 caisses savon Winchester, ect., 25 do de Castille, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co,
19 aout 11 et 15 rue St Louis

EAU DE VIE—115 quarts de [illegible] eau de vie, Ph. Goddard, 5 demi pipes [illegible] 1815, 5 quarts de pipe eau de vie 1815, 8 demi pipes do 1825, 6 quarts de pipes do do 1825. à vendre par EUG ROCHEREAU & Co,
19 aout 17 et 19 St-Louis

SARDINES—3,000 demi boites de Phillip & Canaud et Corrée & Martin, 600 do A Canuet, à vendre par EUG ROCHEREAU & Co,
19 aout 17 et 19 St Louis

VIN BLANC—75 demi barriques Haut Sauterne, à vendre par EUG ROCHEREAU & Co,
19 aout 17 et 19 St-Louis

HUILE D'OLIVE—[illegible] Plagniol, en bouteilles de [illegible] & Co,
19 aout [illegible] St-Louis

VIN ROUGE—[illegible] Marseille, Bergasse. 50 barriques vin [illegible] pour familles, à vendre par EUG ROCHEREAU & Co,
19 aout 17 et 19 St-Louis

EAU DE FLEUR D'ORANGER—60 caisses, à vendre par EUG ROCHEREAU & Co,
19 aout 17 et 19 St-Louis

CHAMPAGNE—95 paniers, à vendre par EUG ROCHEREAU & Co,
19 aout 17 et 19 St-Louis

ABSYNTHE—50 caisses, à vendre par EUG ROCHEREAU & Co,
19 aout 17 et 19 St-Louis

BOUCHONS.—300,000 bouchons fins et surfins, par balles de 3600 et 10,000, et par sacs 300 et 1000 à vendre par AUGUSTE MOLIER,
17juil—6 No 90, rue St Louis

SEL TRAPANI.—250 tonneaux sel, par le navire Callender, à vendre par L. H. GALE,
24 juil 93 Commune.

CONDUITES aux épaves de la seconde Municipalité, rue Baronne, une mule taie, d'environ 15 mains de haut, jambes et queue blanches, taches blanches et écorchures au dos, un sabot en cuir au pied gauche de devant; elle n'a que deux pieds ferrés, et est marquée par la selle. Point d'autres marques visibles.
Une mule couleur gris-souris, de 15 à 16 mains de haut, crinière noire, marques du collier, ferrée partout, sans marques visibles.
Si ces mules ne sont pas réclamées d'ici au samedi 4 septembre, elles seront vendues à l'encan, par R. Kerrison, encanteur spécial. J. L. WINTER,
19aout—3fois10 cap. de la garde de nuit.

A Vendre en débarquement du navire Cardinal de Cheverus:
500 caisses vin rouge, St Julien Médoc et Chateau Margaux No 1;
16 barils cognac, A. Souffren;
do do ordinaire; 1 caisse capsules;
30 milliers bouchons mi-longs No. 1.
20juil NUMA LACOSTE, No. 103, rue Royale

A VENDRE—250 tierçons vin rouge et blanc St Emilion No 3, 2 et 1, St Julien Médoc, Château Margaux, Château Lafitte, Haut Sauterne No 2, Barsac, Haut Barsac et Haut Sauterne 1837, par NUMA LACOSTE,
18 juil 103, rue Royale.

THES—Impérial, poudre à canon, Pouchong & Hyson, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
9juil 40, Gravier

SUCRE HAVANE—56 caisses jaune supérieur, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
9 juil 40 Gravier

COUVERTURES pour navires—4 balles couvertures blanches, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
9juil 40, Gravier

L'Hotel de la Rade St-Louis
EST maintenant ouvert et prêt à recevoir des pensionnaires, qui seront aussi bien traités dans cet établissement que dans aucun autre dans la ville. [illegible] F. G. A. LEVI [illegible]

M. G. KERNION, un des professeurs de l'Université de St-Louis, celui qui a accompagné les élèves à la Nouvelle Orléans, annonce aux parents qui désirent lui confier leurs enfans, qu'il partira pour St-Louis, le 20 courant. 17 aout

AVIS.
LES personnes qui ont souscrit à la 7e année de L'ECHO DES FEUILLETONS, chez Lelièvre, sont prévenues qu'il a reçu les Nos. 1 à 8. Le prix de l'abonnement est de $2 50 par an, le Journal des Jeunes Filles, $2 50 par an. Les Nos. 1 à 3 de l'année 1847, sont disponibles.
Reçu et à vendre à la même librairie:
Chimie appliquée de Dumas, 8 vol. et Atlas.
Le Corps de l'homme, par le Dr. Gallet, 4 vol. et en 2 (300 pl. anatomiques.)
Dictionnaire des sciences mathématiques par Montferrier, 3 vol.
Les Fleurs animées.
Manuel d'Hydropathie par Bigel.
Médecine homœopathique par Tahr.
Paroissien romain reliures nouvelles et communes
Petit paroissien à l'usage des enfans.
Bible de Sacy, illustrée, en 1 vol.
Breviarium romanum.
Diurnal romanum.
Graduel et vesperal romain.
Evangile médité.
Les Fleurs du ciel ou imitation des saints.
Le Froment des élus.
Inspirations religieuses par un vieillard.
Ainsi qu'un grand assortiment d'autres livres de prières et de piété. Livres classiques, etc. etc.
18 aout—1[illegible]

DEBARQUÉ du navire St. Mary arrivé de New-York, un grand assortiment de drogues, médicamens, &c., parmi lesquels se trouvent les articles ci-dessous, à vendre à la pharmacie du soussigné:
Vermifuge canadien,
Poudres de Seidlitz, grandes boites,
Encre à marquer le linge, de Kidder,
Ideas de Payson, sans eau préparatoire,
Essence de spruce noire,
Acide citrique cristallise,
Capsules purgatives à l'huile de palmachristi,
Idem au cubèbe et baume copahu,
Colle de poisson de Cooper [illegible],
Phœnix bitters et pilules de [illegible],
Pilules purgatives de Morison,
Idem idem de Davenport,
Rouou d'Espagne, première qualité, et divers autres articles à l'usage des teinturiers, &c., &c.
18 a—2 A. A. PEYCHAUD, 193, rue Royale.

VINS, EAUX-DE-VIE.—
63 barriques vin rouge, différents crus.
25 barils vin blanc, Haut Sauterne.
22 quarts de pipe Eau-de-vie J. J. Dupuy 4e preuve.
10 demi pipe do do.
5 quarts de pipe do 1825 M. Castillon,Jr, 1re preuve.
En débarquement des navires Jenny et Diane, de Bordeaux, et à vendre par B. TALAMON,
18aout 162, rue Royale.

Conserves alimentaires.
EN debarquement du navire français La Diane, capitaine Loquay, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné:
47 caisses fruits assortis, au jus,
6 do fraises au jus,
200 boites petits pois,
396 demi boites petits pois.
116 deux tiers de boites petits pois.
302 boites, demi et quarts de boites truffes au naturel.
221 boites et demi boites champignons.
18 aout CHARLES DUFOUR, 11 Conti

AUX HABITANTS SUCRIERS.
CHAUDIERES à sucre, en fer, fondu, d'Angleterre, des forges et fonderies de Edwin Maco, de Liverpool, des dimensions suivantes:

36 pouces sur	14		54 pouces sur	20	
42 do	16		60 do	22	
48 do	18		66 do	24	
49 do	18		72 do	26	
50 do	19		78 do	[illegible]	
52 do	19		82 do	[illegible]	

A vendre par WYLIE & EGANA,
19 aout 38, Bienville.

A VENDRE en débarquement du navire la Jenny, venant de Bordeaux, 25 barriques vin rouge, 72 barils vin blanc Haut Sauterne. POUGET FILS.
18 aout Rue Conti 19, entre Chartres et Levée.

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Diane, venant de Bordeaux: 240 Barriques vin rouge, 100 Demi barriques vin blanc, 100 Caisses vin rouge, 10 Quarts de pipe Cognac, 4e preuve, Castillon.
18 a G. M. LUCAS, 30, rue Bienville.

FOIN—300 balles foin de l'Est, reçues et à vendre par J. W. STANTON & Co.,
17 aout Enc Magasins et Lafayette

SAUCISSONS—1500 livres, imitation Lyon, à vendre par FERRON,
13 juil Encoig. Royale et Dumaine.

HUILE—75 paniers en bouteilles de 24 onces, 25 do 1/2 do. A vendre par FERRON
13 juil Encoig. Royale et Dumaine.

CIGARES—40 milliers cigares de la Havane, à vendre par FERRON,
13juil Encoig Royale et Dumaine

SALERATUS—10 barils supérieur, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
9juil 40, Gravier

SAVON français, bouchons, peintures, huile d'olive, sardines [illegible] TALAMON,
24 juil 162 rue Royale

F. T. BOURNON, Cabinets-Dentiste, rue Conti No.35. Tient son cabinet ouvert depuis 9 heures du matin jusqu'à six du soir. 27 mars

JUS de Citron très frais en débarquement et à vendre par H BONNABEL, Pharmacien Droguiste, rue Tchoupitoulas.

PATE ET GELEE de Gouyave—11 barils en petites boites, en magasin et à vendre par W. H. SIMMONS,
13 juil 44, Poydras

MIEL—10 tierçons, venant d'arriver de la Havane, à vendre par W. H. SIMMONS,
13 juil 44, Poydras

SUCRE DE LA HAVANE—60 caisses jaune, très supérieur, à vendre par W H SIMMONS, 44 Poydras
13 juil

FROMAGE—300 caisses en bon ordre, à vendre par W. H. SIMMONS,
13 juil 44, Poydras

CAFE Havane,—150 sacs, en magasin et à vendre par W. H. SIMMONS,
13 juil 44. Poydras

HUILE de Pied de Bœuf—9 barils, qualité supérieure, à vendre par W H SIMMONS, 44 Poydras
13 juil

CHANDELLES de Composition—50 caisses de la marque de Gross & Dietrich, à vendre par W H SIMMONS, 44 Poydras
13 juil

CIGARES—Quelques milliers regalias, à vendre à bon marché pour clore une facture, par W H SIMMONS, 44 Poydras
13 juil

TABAC DE CUBA—60 balles, capes et tripes, en magasin et à vendre par W. H. SIMMONS,
13 juil 44, Poydras

CIGARRES DE LA HAVANE—100,000 cigarres de Regalias, des marques suivantes, savoir: Emilio, Lealtad, Luna, Montero, Colon et Carbajal, à vendre par W. H. SIMMONS,
4 mai 44, rue Poydras.

REÇU par les derniers arrivages, et à vendre par le soussigné:
24 Barriques vin rouge pour famille (Montferrand)
150 do vin de Marseille, marque Bergasse.
25 Barils vin blanc Haut Sauterne,
20 do vinaigre de vin blanc,
50 caisses absinthe marque Sauvagol, Bruneton & Co.—40 caisses curaçao,
30 caisses Maraschino,
100 do olives verdales,
60 do capres capotes,
20 do eau de fleurs d'oranger,
50 do vin rouge (la Mission),
125 paniers et demi-paniers veritable Guignolet d'Angers.
100 paniers Champagne marque de l'Aigle.
12a—10 AUG. MOLIER, rue St Louis, No 90.

A Vendre par le soussigné, reçus par les derniers arrivages de Bordeaux et du Havre:
50 barriques vin rouge, Pauillac, et St Estèphe
40 do do do 1er cru de Graves;
25 demi barriques, de 30 gallons chaque, Haut-Barsac;
30 barriques Léoville et Haut-Talence, qualité supérieure;
400 caisses vin rouge, Pauillac, St-Estèphe et St-Emilion;
90 caisses vin do St-Julien, Latour, L. Margaux et Leoville, très supérieurs, importation de 1844;
54 caisses Volnay et [illegible]
48 do Haut Barsac [illegible] Haut-Sauterne, [illegible]
80 paniers champagne [illegible] et Cyque, en bouteilles [illegible] Amber [illegible] la marque de M[illegible] de Pierry;
15 demi pipes Eau de Vie, J. J. Dupuy, et Nartigue et Bigourdau;
100 paniers anisette surfine de Champion, supérieure:
Caisses liqueurs surfines, marasquin, curaçao, kirsch, &c, &c. P. JORDY,
19juil No. 10, rue Conti

LES soussignés offrent à vendre en débarquement du navire le Cardinal de Cheverus, venant de Bordeaux:
100 barriques vin Montferrand;
10 demi barriques do;
50 barriques vin St Emilion.
Ils observent à leurs pratiques et au public en général, qu'ils ont toujours en magasin et d'importation très anciennes:
Vin rouge Montferrant, St Emilion, Nos. 1, 2, 3 et 4. St-Estèphe Médoc, très vieux; St Julien Médoc, aussi très vieux; et Chateau Laffitte, vin blanc, Haut Sauterne, Haut-Barsac.
Vins en caisses toutes qualités; vin de champagne; vin de Madère; Vermout de Torino.
Liqueurs de toutes qualités, eaux-de-fleur d'oranger; dame jeannes; bouchons, ordinaires, mi-fins, fin, et extra fine. F. & J. LACOSTE,
27juil 105, Royale

HUILE D'OLIVES—450 paniers huile Plagniol en bouteilles de 24 onces et demi bouteilles, en débarquement du navire Orozimbo et à vendre par J F BERCIER & Co,
31 juil 54 Vieille Levée

BOUTEILLES—400 paniers de 104, 125 et 130 bouteilles de 22 et 24 onces, en débarquement du navire Orozimbo et à vendre par J F BERCIER & Co,
31 juil 54 Vieille Levée

Bottes, Souliers et Brodequins.
179 Caisses en débarquement, des navires St Petersbourg, Chs. Carroll et Louisville, à vendre par E. G. HOBBS,
31juil 19, Douane.

BOTTES souliers et brodequins—58 caisses actuellement en débarquement du navire Rialto, à vendre par G. W. DUNBAR, 30, Douane

[illegible] de Papier de la *Nouvelle-Orléans* [illegible] à enveloppe très supérieur, différentes [illegible]; [illegible] pour pains de sucre, 1ère qualité, bleu et [illegible]
Papier pour quincailliers, et pour échantillonneur;
Papier à imprimer de toutes grandeurs;
Le tout aux prix les plus bas des manufactures.
7 mai—1an A. GORDON, agent, 6, Front Levée.

PANAMAS.—200 douzaines chapeaux panamas, à vendre par J. F. BERCIER & Co.,
20juil 54, Vieille Levée

HUILE et BLANCS de BALEINE [illegible] J W[illegible]
17 juil [illegible]

MAGASINAGE—Au [illegible] à l'épreuve d[illegible] [illegible]

MEDECINS ET PHARMACIENS *désignés pour donner des soins aux malades indigents.*

Première Municipalité.
1er District:
Médecins.—Dr. J. U. Landreaux, No. 51, rue Bourbon, entre Douane et Bienville.
Dr. A. Hester, No. 86, rue du Canal, entre Bourbon et Royale.
Pharmaciens.—MM. Bertrand et Sisco, et Sickles & Co.
2me District.
Médecins.—Drs. Landreaux et Hester. Dr. Mercier, rue de la Douane, No 110.
Pharmaciens.—M. Henriquez, encoignure Rempart et St.-Louis, et MM. Sickles & Co. rue du Canal, No 45.
3me District.
Médecins.—Dr. A. Pecquet, No. 133, rue Royale, entre St-Louis et Toulouse.
Dr. de [illegible], No. 93, rue St-Pierre, entre Royale et Bourbon.
Pharmaciens.—M. Marde et J. L. Dufilho.
4me District.
Médecins.—Dr. J. E. Kerr, rue Dumaine. Dr. H. Rancé, rue St-Pierre.
Pharmaciens.—L. Pinac et J. Llado.
5me District.
Médecins.—Dr. R. Viosset. Dr. Alpeonte, enc. Remparts et Dumaine.
Pharmaciens.—Henriquez & Co. encoig. St. Louis et Remparts; M. Berrea, encoig. Tremé et Dumaine.
6me District.
Médecins.—Dr. H. Daret, rue St.-Philippe No 117. Dr. H. Tricou, rue. Royale, No 344. Dr. P. Durel, rue Bourbon, No 267.
Pharmaciens.—D. S. Gans, Vieille-Levée, No 133. Chabance, enc. Royale et Hôpital.
7me District.
Médecins.—Dr. Thomas, [illegible]-Antoine. Dr. Ch. Turpin, rue St.-Philippe [illegible] Royale et Condé.
Pharmaciens.—P. Landry, encoignure Bayou et Remparts; N. Legris, encoignure Marais et St.-Philippe.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Conseil de la Municipalité No Trois.
Séance du 5 aout 1847.
RESOLU que, dix jours après la promulgation de la présente résolution, toutes ruelles ou corridors conduisant des cours à la rue, devront être pavés, et faute par les propriétaires de se conformer aux dispositions de cette résolution, le Voyer devra faire exécuter le dit ouvrage à leurs frais.
(Signé) P. SEUZENEAU, Recorder.
Approuvé le 9 aout 1847.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.
Pour copie conforme:
16 aout H. BIER, Commis.

Changement de domicile.
MADAME L. CLARET, accoucheuse, reçue par la Faculté de Paris et de la Nouvelle-Orléans, a transporté son domicile au No 176, rue Bourbon, entre les rues Toulouse et St-Pierre. 17aout—1m

Fonds de comestibles à vendre.
A VENDRE à l'amiable, le fonds d'un magasin de comestible, très bien achalandé, situé rue Royale, No. 269, près de l'encoignure St-Philippe. S'adresser sur les lieux. 17 aout—3

SERINGUES en débarquement du navire Jenny, de Bordeaux:—
6 caisses seringues, de 25 chaque, toutes garnies.
2 do do de 50 do pour enfants.
2 do do de 50 do à deux usages.
A vendre par NUMA LACOSTE,
17aout 103, Royale.

FROMAGE.—En débarquement du navire Finland, du Havre.
30 Caisses de 12 fromages chaque, tête de maure.
30 do de fromages gras, à vendre par
17 a NUMA LACOSTE, 103, rue Royale.

Brodequins Musset.
EN débarquement du navire NESTOR, et en magasin, un grand assortiment de cet article, ainsi que des bottes, souliers et brodequins, pour hommes, demi-bottes, guêtres, brodequins, pantoufles, &c., pour femmes.
Aussi, une grande variété de chapeaux, le tout à des prix moderés. FROST & Co.,
17aout 10, Magazine.

A VENDRE sur la Levée, en débarquement du brick Fanny, venant de Bordeaux,
50 barriques vin St-Julien, bon ordinaire.
25 do do supérieur.
90 barils vinaigre.
54 barils vin blanc Haut Sauterne.
100 caisses vin blanc supérieur.
100 do do rouge, bonne qualité.
N. DUDOUYT,
17aout rue Toulouse, 13, entre Chartres et Levée

A VENDRE DE SUITE A GALVESTON (Texas)
Le fonds d'un magasin de grocerie bien achalandé avec la maison qui en dépend.
Un café situé sur la place de marché avec la maison qui en dépend.
N. B. Ces deux établissements sont entièrement distincts et placés à 100 yardes l'un de l'autre.
S'adresser pour renseignements à Dubuch F. Nouvelle-Orléans, 77, rue St-Louis entre Royale et Bourbon. 14aout—30f

SUCRE HAVANE—218 caisses jaune, en débarquement de la goëlette Brave, à vendre par
14 a L. CANTIN, 42 Gravier.

Formation de Société.
LA maison de commerce existant en cette ville sous la raison de Ravelet & Huet ayant été dissoute par suite du décès de M. Chs. Huet, est reconstituée sous la raison de Ravelet & Feste, suivant acte de société passé à Paris.
RAVELET & FESTE,
13 aout 23, rue de Chartres, au 1er.

CAFE RIO—1000 sacs café Rio, à vendre par J W STANTON & Co,
13 aout Encoignure Magasins et Lafayette

A VENDRE dans les magasins de la Douane et ayant droit au drawback
140 Barriques vin de Marseille,
200 Quarts Madère,
Le tout à des conditions libérales.
13 a P. LONGIS, 196, rue Royale.

EN magasin, d'importations directes et récentes:
Un grand assortiment de vins rouges et blancs en barriques, demi barriques et en caisses, et dans les qualités ordinaires, bonnes et supérieures.
Madere imitation "Gossenet"
Porto do
Madère, Xerès et Porto supérieurs.
Cognac Pellevoisin et Leger frères,
Whiskey Monongahela
Do Bourbon.
Peach brandy, liqueurs, bouchons, &c., &c.
13 a P. LONGIS, 196, rue Royale.

CIGARES de la Havane—Un grand assortiment des meilleures marques, à vendre par J M CABALLERO,
16 aout 32 Vieille Levée

SUCRE de la Havane de toutes qualités à vendre par J. M. CABALLERO,
16 a 32, Vieille Levée.

MOUSSELINE BRODÉE—Deux caisses mousseline suisse brodée, pour robes, venant d'être reçues par le Timoléon, du Havre, et à vendre à bas prix par FR. PERRET,
2 aout 40 Bienville

MOUSSELINE A RIDEAUX—Un bel assortiment de rideaux par jeux ou en pièces, venant d'être reçues et à vendre à bon marché, par
2 aout FR. PERRET, 40 Bienville

GUINGHAMS—2 caisses guinghams français, venant d'être reçus par le Timoléon, du Havre, à vendre à bon marché, par
2 aout FR. PERRET, 40 Bienville

MOUCHOIRS BATISTE—Un bel assortiment avec ou sans broderies, venant d'être reçu et à vendre par FR. PERRET,
2 aout 40 Bienville

CIGARES.—Un grand choix d'excellentes cigares comprenant Imperiales, Regalias, Canones, Cazadores, Panetelas, Napoleones, Vegueras, Principes, Millar, &c., des manufactures les plus réputées, constamment en mains et à vendre à raison de $12 à $65, par LABORDE & XIQUES,
5aout 31, Commune

CONFITURES et Jelles de gouyave.—En caisses et barils, venant d'arriver et à vendre par
5aout LABORDE & XIQUES. 31, Commune

CAFE.—Un petit lot de café de première qualité, à vendre à bas prix pour clore une consignation, par LABORDE & XIQUES,
5aout 31, Commune.

SUCRE SUPERIEUR.—Blanc, brun et jaune, de la Havane, en magasin et à vendre par
5aout LABORDE & XIQUES, 31, Commune

MIEL SUPERIEUR.—Blanc, de la Havane, en barils de 30 gallons, à vendre par
5aout LABORDE & XIQUES, 31, Commune

SUCRE DE LA HAVANE—Blanc, brun et jaune, à vendre par LABORDE & XIQUES,
8 juil 31, rue de la Commune

BONNETERIE—A vendre par le soussigné, provenant d'importations récentes:
300 douzaines chaussettes coton écru, assorties de qualités, 50 douzaines de mérinos blanc, 300 douzaines gants soie et laine. JOHN BELLOW Jr.,
7juil 9, Canal

TABAC—25 balles vieilles tripes, à vendre par
2 aout B VALLS, 26 Commune

GUIGNOLET—105 paniers Guignolet superfin, à vendre par NUMA LACOSTE,
15juil No 103, rue Royale

COGNAC d'Alex. Boignette.—5 demi-pipes en douane et ayant droit au drawback, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
12 juil 35, rue de Chartres.

PATE ET GELEE DE GOUYAVE—10 barils et demi-barils de boites assorties, à vendre par baril ou par douzaine de boîtes, par J F BERCIER & Co,
21juil 54 Vieille Levée

VIN DE CATALOGNE—110 pipes vin de Catalogne, reçues par le brick Silenzio, en magasin et à vendre par J F BERCIER & Co,
31 juil 54 Vieille Levée

COTON A DRAPS.—Ecru et blanc [illegible] balles assorties, à vendre à prix réduits par DE FOREST & Co,
22juin [illegible] Douane.

A VENDRE une jolie habitation située à Gentilly, [illegible] M. Martel et dans la partie [illegible] bourg Daverport. Cette propriété [illegible] d'environ quarante-deux arpents [illegible] et entourée en pieux debout [illegible] consistant en une belle maison [illegible] cuisine, logements pour nègres [illegible] les bâtisses sont neuves. [illegible] gnements et pour les conditions [illegible] signé à la Presse à Coton d'Orléans.
26 juil—1m [illegible]

CHAPEAUX—[illegible]
7juil

[illegible]

QUARTIER-GENERAL
LEGION DE LA LOUISIANE
Nouvelle-Orléans, 28 juillet 1847.
CONFORMEMENT à la loi, la Légion de la Louisiane s'assemblera le lundi, 30 août, à quatre heures du soir, sur la Place d'Armes, pour être passée en revue et faire des exercices et manœuvres. L'inspection aura lieu à 5 heures précises. Les compagnies qui ne seront pas en ligne, à l'heure fixée, seront mises à l'amende.
Chaque commandant de compagnie fournira à l'inspecteur de brigade A. F. Chatry, une liste des hommes présents à cette revue.
La compagnie des Cazadores de Orleans, capitaine J. Trigo, devra se rendre sur la Place d'Armes une demi-heure avant l'heure précitée pour former la grille et en garder les portes.
Le colonel J. Davis, commandant le régiment d'infanterie, le lieutenant colonel J. B. Vignié, commandant la cavalerie, et le capitaine Grivot, commandant le bataillon d'artillerie, sont chargés respectivement en ce qui les concerne de l'exécution du présent ordre.
D. AUGUSTIN, Brigadier-général.
28juil EDWARD F. DEMPSEY, Aide-de camp

AU PUBLIC.
LE prix courant de nos achats de farine, étant aujourd'hui de $5, nous donnerons la semaine prochaine, à partir de lundi, 16 aout, vingt-sept pains d'une livre chacun, pour une piastre.
RODRIGUEZ & Co,
Boulangerie des E. U. 241 rue Julie
On y trouvera toujours, aux plus bas prix, des biscuits au soda, au [illegible], au beurre et des biscuits français pour navires et pour pilotes. 14 aout

Avis aux Militaires.
LES soussignés, de la "MANUFACTURE d'HABILLEMENS DU SUD" sont prêts à faire sur commande, et dans n'importe quelle quantité et dans le plus bref délai, des HABITS MILITAIRES, qu'ils confectionneront à aussi bas prix qu'on pourrait les obtenir en cette ville. Ils prient les personnes qui désirent faire faire des uniformes de passer chez eux avant de s'arranger ailleurs.
ISHAM & WAGNER,
10 aout—30 53, coin Magasins et Poydras.

Coutellerie à bon marché.
LE consigné à l'honneur d'informer le public que désirant clore son stock de coutellerie, il vendra au prix coûtant jusqu'à la fin du mois ce qui lui reste de cet article, formant encore un des plus beaux assortiment de la ville.
Il se compose de couteaux et fourchettes de table, à manches d'ivoire.
ditto ditto à dessert.
ditto table et dessert, manches buffle, cerf et os.
Service de table complet, manches d'ivoire et autres.
Couteaux et fourchettes à découper, de diverses espèces.
Couteaux d'enfants.
Avec une grande variété de coutellerie ordinaire et commune, qu'il vendra à un grand rabais en gros et en détail. B. PITFEY,
10 aout 40 et 30 rue de Chartres

GLACE A DES PRIX REDUITS.
A DATER de ce jour jusqu'à la fin de la saison, dans les établissements ci-après, savoir: No 74, rue de Chartres; No 2, rue du Commerce; encoignure Poydras et St Charles, et au Rail Road, le prix de la glace est diminué d'un tiers. [illegible] A. W. BOSWORTH, agent,
10 a—6 2, rue du Commerce.

AVIS.—LE PAVILLON, situé Place Saint-Antoine, pour la vente des crèmes à la glace et sorbets, ne sera plus ouvert dorénavant que le Dimanche.
19aout—6f COURVOISIER & Co.

Avis aux marchands de meubles et fabricants de ciels de lits.
LE soussigné vient de recevoir par le navire Victoire, papiers et bordures pour ciels de lits, nouveaux et anciens dessins, qu'il offre à vendre à des prix très modérés.
Vente en gros et en détail. VICTOR HEBERT,
10aout 149, rue de Chartres

PAPIERS PEINTS.
Avis aux propriétaires et entrepreneurs de maisons.
LE soussigné vient de recevoir par le navire Victoire, du Havre:
10,000 rouleaux de papiers peints pour tapisser les appartements, nouveaux dessins de 1847, sortant des meilleures fabriques de Paris, qu'il offre à vendre à des prix très réduits
Papiers ord. à 15 cts le rouleau et au-dessus;
do demi fin à 20 cts do
do fin glacé à 30 cts do
Aussi un assortiment de bordures dorées, velourées et imitations.
Vente en gros et en détail. VICTOR HEBERT,
10aout 149, rue de Chartres

Baquinos Locales.
DIMINUTION dans le prix—Il est au lieu de $1 50 [illegible] le soussigné prévient le public qu'il a fait acquisition de [illegible] Baquinos Locales [illegible] ouvrage sera vendu $1 au lieu de $1 50. VICTOR HEBERT, libraire,
7 aout 149, rue de Chartres

A vendre et reçu par les derniers arrivages de Bordeaux:
150 barriques vin rouge Montferrand.
[illegible] do do St Estèphe.
[illegible] do do vieux St Julien
[illegible] Haut Barsac [illegible]
[illegible] bouteilles [illegible]
[illegible] Château-Margaux [illegible]
[illegible] Château-Lafitte extra.
300 demi-jeannes du Havre.
[illegible] bouchons [illegible]
100 caisses [illegible] d'oranger.
50 barriques vin de Bordeaux et liqueurs, absinthe, kirsch, vermouth, &c.
DUBUCH Frères,
11aout—16f 77, rue St Louis, entre Royale et Bourbon

EN débarquement du navire Seven, de Bordeaux, et à vendre, savoir:
150 barriques Montferrand; 30 do St-Julien Médoc.
50 demi do vin rouge; 30 fromages tête de mort. DUBUCH F. 77, rue St-Louis.

EN débarquement du brick Malencion, venant de la Havane
5 milliers cigares Sevillana et autres.
11 barils gelée de gouyave en petites boites.
20 do potadam pour éplantes, à vendre par LABORDE & XIQUES, 31 rue de la Commune

CIGARES DE LA HAVANE—100,000 des marques Sevillana, Simonez viva et autres, en débarquement des bricks Malencion et P. Soulé, à vendre par B. VALLS,
[illegible] 26 Commune

REGLISSE—600 barils reglisse réduite, à vendre par JOHN HAYMAN & Co,
10 a 11, Magasins Rouges, 3e Municip.

CHAUX—1300 barils, à vendre par JOHN HAYMAN & Co,
10 a 11, Magasins Rouges, 3e Municip.

CIMENT—300 barils, à vendre par JOHN HAYMAN & Co,
10 a 11, Magasins Rouges, 3e Municip.

PLATRE DE PARIS—300 barils, à vendre par JOHN HAYMAN & Co,
10 a 11, Magasins Rouges, 3e Municip.

BRIQUES à feu anglaises—20,000, à vendre par JOHN HAYMAN & Co,
10 a 11, Magasins Rouges, 3e Municip.

TABAC—319 balles en feuille, en débarquement du brick P. Soulé, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
10 aout 26 Vieille Levée

AUX BIJOUTIERS ET ORFEVRES.—30 douz. cuilliers et fourchettes galvanisées; 30 douz. cuilliers à thé galvanisées; 10 do fourchettes et cuillers dorés.
Ces articles ont été reçus en consignation, et nous vendrons tout le lot à bon compte. H. DE GOER & RIFFLARD,
7 aout 21, Magasins.

COTON SPOOL—Nous avons en magasin et en douane, 25 caisses coton de six fils, en bobines, de la meilleure qualité, ayant droit au débenture et convenable au marché mexicain. Nous les vendrons à bas prix pour clore une consignation. H DE GOER & RIFFLARD,
7 aout 21 Magasins

CARDINAL DE CHEVERUS de Bordeaux:
600 caisses vin rouge cacheté.
20 do do de demi-bouteilles.
70 barriques do diverses qualités.
La LAURE de Bordeaux.—40 barriques vin rouge. P. LONGIS,
30juil 196, rue Royale.

ANISETTE—1000 paniers anisette fine et superfine, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
17juil—6 No 90, rue St-Louis

GILETS de peau en soie &c—30 douzaines hommes, grands, 30 do en coton doré, reçus par le navire Damascus, et à vendre par JOHN BELLOW Jr.,
7juil 9, Canal

SAVON français en caisses de 30 livres, à vendre par B. TALAMON,
30ja 162, rue Royale

HUILE D'OLIVE DE MARSEILLE—60 paniers, à vendre par B. TALAMON,
30ja 162, rue Royale

VIN ROUGE—1,000 caisses St. Julien et St. Estèphe, reçues par le Cardinal de Cheverus ayant droit au drawback, à vendre en lots convenables aux acheteurs, par J F BERCIER & Co,
21 juil 54 Vieille Levée

GENIEVRE ET EAU-DE-VIE—35 barils Genièvre de New-York, "Double ancre", et Eau-de-vie de Cognac, première preuve, à vendre par J F BERCIER & Co,
21 juil 54 Vieille Levée

SARDINES, SAUMONS ET HOMARDS, A L'HUILE.
250 boites Sardines à l'huile.
1000 demi-boites do do.
700 quart boites do do.
60 boites Saumon do do.
50 demi boites Saumon do.
25 boites Homard do.
20 demi boites do do.
En débarquement du navire Victoire, du Havre, et à vendre par B TALAMON,
4aout 162, rue Royale

EN consignation:—270 balles toile écrue, 10 caisses mouchoirs de coton, 40 balles coutil à matelas, 10 do étoffes rayées, 15 do Domieos, 22 caisses indiennes petits dessins, à vendre par DE FOREST & Co, 25, Douane.

EN MAGASIN:—600 barriques bon ordinaire St Julien Médoc, 1844, 1845, 1846, 149 barriques bon ord., Château Margaux, 125 barriques vin Marseille [illegible], 20 barriques vin Montferrand 1846, 10 pipes cognac des preuves, 300 caisses vin [illegible] Haut-Sauterne 1844, 100 caisses Château [illegible] 1846, 4 pipes vin Madère [illegible]; le tout à vendre à des prix raisonnables par B. LANATA,
22juil [illegible]

LE soussigné offre à vendre en débarquement du [illegible]

En vente chez Comstock & Co., No 50, rue Poydras.
Le Remède Magique de Connel, pour brûlures, entorses, ulcères, contusions, plaies de tous genres, &c.
Le Liniment de Hays, remède infaillible contre les hémorroïdes, les [illegible], &c.
L'huile acoustique de Mc Nair, contre la surdité, les maux d'oreilles, &c. Ce remède, d'après les certificats nombreux que les agents peuvent exhiber, a opéré des cures merveilleuses, dans des cas désespérés. On ne saurait trop le recommander lors même qu'on ne devrait l'essayer que comme une dernière ressource. 6aout

Vermifuge Canadien de J. Wimer & Co.
Dépôt chez Bertrand & Sisco, *Encoignure Royale et Bienville.*
La Louisiane est de tous les pays, celui où l'affection vermineuse revêt les formes les plus variées et les plus graves: et sans vouloir rattacher toutes les maladies l'enfance à cette cause unique, on peut dire que bien des convulsions, des fièvres intermittentes deviennent mortelles lorsque le médecin n'aide à la rejeter... Il faut donc à tout prix expulser ces vers qui se produisent sans cesse dans le tube digestif, et pour arriver à ce but employer le vermifuge de Wimer. C'est le seul qui réunisse les trois qualités suivantes d'être anthelmintique purgatif et tonique. 19 nov.

Bureau de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.
Nlle-Orléans, 7 aout 1847.
AVIS.—La Compagnie donnera des polices d'assurances, pour risques de rivière, sur cargaisons par bateaux à vapeur, et continuera à assurer contre les risques du feu, maritimes, &c. aux taux les plus modérés. J. TUYES,
7 aout—6m Secrétaire

Jolie résidence à vendre.
UNE propriété sise sur la rive droite du fleuve, à un mille et demi au-dessous du ferry de la Première Municipalité, mesurant deux arpents de face sur 40 arpents de profondeur. Il y a sur cette propriété une belle maison de quatre chambres, avec cuisine, cabanes à nègre, &c. &c. Pour plus de détails, s'adresser à Robert Murphy, Bacot No. 62, Vieille Levée.

LES soussignés font savoir à leurs habitués et au public en général, qu'à dater de ce jour ils publieront chaque semaine le poid du pain qui sera réglé au cours des farines.
Afin de n'avoir aucun différend avec les personnes qui ne les paient que chaque mois, ils donneront constamment 24 pains 1re qualité pour une piastre, diminuant ou augmentant le poid, et pour faciliter les personnes qui ont des domestiques ou celles qui sont peu fortunées, ils feront une seconde qualité dont ils donneront 30 pains à la piastre, faisant une différence de 25 pour cent en sus de la 1re.
Tarif de la semaine commençant le 2 aout:
1re qualité ....18 onces;
2e do ....15 do.
LEFEBVRE & Co., [illegible], [illegible] POINCY, F. [illegible], Vve H. [illegible], MAX BROCK & Co.
Nota.—Le public est prié de considérer que les susdits donnent autant de poid de pain pour une piastre que les boulangers qui donnent 27 et 30 pains. 3 aout—e

COLLEGE ST-JOSEPH, SPRING-HILL, PRES MOBILE.
CET établissement réunit par sa position tous les avantages d'un lieu très sain et très agréable. Une brise presque continuelle y tempère les chaleurs de l'été; une source d'eau abondante procure aux élèves, dans la saison des bains, un délassement et un moyen de conserver la santé. Une longue expérience a prouvé qu'il était à l'abri des maladies qui désolent parfois les contrées du Sud.—Ce Collège vient d'être cédé par Monseigneur l'Evêque de Mobile aux RR. PP. de la Compagnie de Jesus, qui en feront l'ouverture le 1er septembre prochain.
L'objet de leur enseignement comprendra: la Lecture, l'Ecriture, la Tenue des Livres et toutes les études relatives au commerce; les langues Anglaise, Française, Allemande et Espagnole. (Les professeurs de ces différentes langues enseigneront tous leur langue maternelle); le Latin, le Grec, l'Histoire, la Géographie, les Mathématiques élémentaires et supérieures, la Philosophie, c'est-à-dire la Logique, la Métaphysique et la Morale.—L'Anglais est la seule langue de communication pour les élèves.
La pension annuelle, pour enseignement, nourriture, blanchissage, raccommodage, bois de lit, visites de médecin, papier, plumes et encre sera de $200.
De plus, chaque élève paiera en entrant, une fois pour toutes [illegible].
Pour renseignements, s'adresser à la Mobile, à MM. les Ecclésiastiques qui y résident; à la Nouvelle-Orléans, à MM. les Ecclésiastiques de l'Evêché, à MM. Madaloud, Dupasquay, à l'Haw, Perche, à Baton-Rouge, à M. Martin; à la Pointe Coupee, à M. Jamey.
Nouvelle-Orléans, le 19 juin 1847.
21 juin 26 aout—30

UN des Membres du COLLEGE ST-JOSEPH sera toute la dernière semaine du mois d'aout, à la Nouvelle-Orléans, à l'Evêché, pour recevoir de [illegible] des parents et des tuteurs les enfants qui [illegible] à Spring-Hill et les y accompagner.

[illegible] EN VENTE A BAS PRIX POUR TERMINER.
[illegible] offre à vendre aux prix les plus bas [illegible]
[illegible] Mousselines d'une yarde à 12 1/2 cts la yarde.
Organdis, de 18 à 25 cts do.
Organdis, extra-riches, 30 à 40 cents, qu'il vendait autrefois 50 à 75 cts.
Des caisses de calicots, couleurs tendres et foncées, à bas prix, Barèges de divers goûts, riches et à bas prix; jolis guinghams à bas prix; superbes [illegible] mousselines de laine, blancs et couleurs, brodés, etc. Toiles de tous prix pour chemises, et draps; cotons à draps et à chemises des meilleures fabriques; [illegible] assortiment de bas pour dames et enfants, chaussons pour hommes, mouchoirs batiste, etc. Gangs St, coutil &c, ainsi qu'un assortiment général de marchandises de ménage.
AUSSI:
25 caisses de blonds bleus, pour les marchés mexicains, à vendre.
No 25, rue de Chartres.
2me porte au-dessous celle Douane.

VERRES A VITRE.
REÇU par les derniers arrivages du Havre 75,000 pieds de VITRES FRANÇAISES assorties de grandeurs et de première qualité, depuis 24 pouces sur 30, jusqu'à 24 pouces sur 60.
Et par les derniers arrivages de New-York 1300 caisses VITRES AMÉRICAINES, manufacture de Wesserford, assortis de grandeur, à vendre à des prix très modérés par J. A. MAZZA,
3aout—15f 109, rue de Chartres

VIN DE CATALOGNE—300 pipes qualité supérieure à vendre par AUGUSTE MOLIER,
18aout—10 90 rue St-Louis

WHISKEY.—80 barils à vendre par AUGUSTE MOLIER,
18aout—10 No. 90, rue St-Louis

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—104 caisses, en débarquement du navire Russell, à vendre par E G HOBBS,
11aout 19 Douane

MIEL—30 barils blanc de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
12 aout 26 Vieille Levée

SUCRE—300 caisses blanc, jaune et brun, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
12 aout 26, Vieille Levée

FARINE—500 barils Illinois, nouvelle récolte, en débarquement du vapeur Clarksville, à vendre par JOHN O. WOODRUFF & Co,
12 aout 93, Magasins

FARINE—100 barils des moulins de St-Louis, en magasin et à vendre par JOHN O. WOODRUFF & Co,
12 aout 93, Magasins.

SUCRE Havane—100 caisses en débarquement du brick Apalachicola, à vendre par L. CANTIN, 42, Gravier
12 aout

GRAISSE—1,000 barillets graisse en feuilles, à vendre par Wm H SIMMONS,
7 aout 44 Poydras

ESPRIT DE VIN—10 barils, à vendre par Wm H SIMMONS,
6 aout 44 Poydras

GOUYAVE, &c—11 barils gelée et pâte de Gouyave, en petites boites;—10 barils miel blanc, à vendre pour clore une facture, par Wm H SIMMONS, 44 Poydras
7 aout

CIGARES DE LA HAVANE—53,300 de la marque la Rosena, en débarquement du brick Titi, à vendre par B VALLS,
11 aout 26 Commune

VERMICELLI & MACARONI, à vendre par D. LANATA, 9 et 10 Jefferson.

[illegible] LIMONS à vendre par D. LANATA, 9 et 10, Jefferson.

[illegible]GE Parmesan, à vendre par D. LANATA, 9 et 10, Jefferson.

HARICOTS blancs—25 barils 1ère qualité, en magasin et à vendre par JOHN O. WOODRUFF & Co,
11 a 93, Magasins

SUCRE HAVANE—60 caisses en débarquement du Millaudon, à vendre par L. CANTIN, 42 rue Gravier.
5aout

FONDS de la Banque des Citoyens en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par PIERRE POUTZ,
26 juil 23, rue de la Douane.

CIGARES DE LA HAVANE—436,700 reçu par le brick Millaudon et à vendre par J M CABALLERO,
9aout 34 Vieille Levée

REÇU par les derniers arrivages et à vendre par J M CABALLERO, No 32 rue Vieille Levée, Un grand assortiment de cigares de la Havane, des meilleures marques.
[illegible] caisses [illegible] assorti en qualités.
[illegible] bon gout. 3 aout

CHAMPAGNE—30 caisses, à vendre par WHITTEMORE & CUTTER,
7 aout 8, Nouvelle Levée

HUILE de Lin—30 barils, à vendre par WHITTEMORE & CUTTER,
7 aout 8, Nlle-Levée

BAQUETS—30 douz. baquets peints, à vendre par WHITTEMORE & CUTTER,
7 aout 8, Nlle-Levée

HUILE DE BALEINE—30,000 gallons huile raffinée, à vendre par WHITTEMORE & CUTTER,
7aout 8, Nouvelle Levée.

SAVON—1,000 caisses savon No. 1, de Boston, à vendre par WHITTEMORE & CUTTER,
7 aout 8, Nouvelle Levée

BLANC DE BALEINE—400 caisses New-Bedford à vendre par WHITTEMORE & CUTTER,
7 aout 8, Nouvelle Levée

SAVON.—1,000 caisses de Boston, No 1, à vendre par WHITTEMORE & CUTTER,
7 aout 8, Nouvelle Levée

BRODEQUINS, BOTTES, SOULIERS ET CHAPEAUX—En débarquement du navire RIALTO [illegible] à vendre à bon marché, par FROST & Co,
4 aout 10 Magazine

VINS [illegible] caisses vin rouge [illegible] NUMA LACOSTE, 103, rue Royale
28 juil

AVIS.—Nous soussignés, nommés Commissaires d'Estimation et d'Assessment, en vertu de l'ordre de l'honorable Juge de la Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du [illegible] juillet 1847, pour examiner les terres et bâtisses requises pour l'ouverture et la prolongation de la rue Claiborne, dans jonction avec la rue de travers de la rue St-Avide jusqu'à la rue des Champs Elysées, [illegible] la largeur de la dite rue Claiborne [illegible] tous les terres et propriétés qui y aboutissent et pour faire une estimation et un assessment juste et équitables, des pertes et dommages et des bénéfices et avantages qui pourraient résulter pour les propriétaires respectifs de toutes autres personnes intéressées aux terres et bâtisses requises pour ladite ouverture, et aussi des bénéfices et avantages que cette amélioration apportera aux propriétés adjacentes et faisant face à la dite rue. Donnons avis, par le présent à toutes personnes intéressées qu'ils ont déposé le 13 août 1847, au greffe de la Cour, leur Tableau d'Estimation et Assessment, ainsi que le plan; lequel tableau restera [illegible] conformément à la loi, pour être examiné par qui il appartiendra; toutes personnes intéressées en cette affaire sont en plus notifiées que [illegible] après la publication du présent avis [illegible] publié trois fois dans le délai de 15 jours [illegible] le rapport du Tableau d'Estimation et Assessment sera présenté à la [illegible] pour être confirmé et [illegible] toute personne [illegible] droits ou intérêts [illegible] par écrit, pendant les dix jours qui suivront [illegible] dernière publication du présent avis.
Nlle. Orléans, 16 août 1847.
JOHN CULBERTSON,
JOHN B. LEEFE,
G. ROBERT.
[illegible] aout—24,31—4 sept.

CHLORURE de chaux en caisses et en barils.
Chlorure de soude en caisses de 12 à [illegible] bouteilles, crème de tartre, tamarins
Super carbonate de soude, carbonate de soude
Savon de soude blanc, potasse, perlasse.
Charbon végétal calciné en poudre très fine. Charbon animal en barils.
Graines aromatiques pour distillateurs.
Sulfate de quinine américain, français, allemand.
Opium de Smyrne.
Huile essentielle de menthe poivrée.
Do do de bergamote
Do do de lavande cultivée
Do do de romarin.
Do do de rose du Levant, &c. &c.
en débarquement et à vendre par H. BONNABEL, Droguiste en gros,
16 a rue Tchoupitoulas, encoignure Natchez

LE soussigné offre à vendre en magasin, un grand assortiment des articles suivants, reçus directement par les plus récents arrivages:
25 Barriques vin vieux Canlenac Médoc;
30 do do St Julien;
30 do do St Emilion;
30 do do Queyries;
35 do do Montferrand;
40 tierçons vin blanc Haut-Sauterne
50 caisses vin vieux Château Latour, en grandes et demi bouteilles;
40 caisses vin vieux Château Lafitte.
100 do do St Julien.
200 do do ordinaire. do.
400 do [illegible] ordinaire St Estèphe.
30 do [illegible] vieux Haut Sauterne, en grandes et demi bouteilles;
75 caisses vin ordinaire Haut-Sauterne.
30 paniers champagne en grandes et en demi bouteilles;
Huile d'olive en grandes et demi bouteilles; guignolet d'Angers; absinthe Suisse; kirsch de la forêt noire; anisette surperfine; curaçao double de Hollande; marasquin; liqueurs assorties; cognac vieux de 1815; cognac vieux J. J. Dupuy; madère supérieur, malaga doux, &c., &c. FERBOS,
7 aout Encoignure Royale et Dumaine

Marchandises Sèches Françaises.
EN Débarquement des navires Delaware, Leonidas, Valhalla, Timoléon et Viola du Havre, les articles suivants:
30 balles Cotonnades, bleues, unies, jaspées, extra fortes, à carreaux, fantaisie et pour enfans;
3 balles Tissus coton, grande nouveauté pour pantalons;
2 caisses Ombrelles, riches et extra riches
10 do. Cuir verni Nos. 1, 2, 3.
1 do. Cotons de Paris;
1 do. do. sans coutures
1 do. Chemises Mulhouse couleur,
1 do. do. Rouen blanches;
1 do. do. Flanelles à plastrons;
1 do. Capsules;
1 do. Pommades assorties;
1 do. Savons coquilles et Crèmes d'amande;
2 do. Bretelles, gommes, ordinaires, fines et superfines.
1 do. Cuillères et Fourchettes fer battu;
1 do. Organdis unis pour robes.
RAVELET & HUET,
3aout 23, rue de Chartres

BAREGES NOIRS, unis et à dessins, au débarquement du navire Viola, du Havre:
1 caisse barège noir, uni;
1 do idem noir, à dessins, nouveau genre;
1 do cotonnade française, supérieure;
1 do cotonnade unie pour tailleurs;
3 do mouchoirs madras, nouveau genre
Ces marchandises arrivent [illegible] H. DE GOER & RIFFLARD,
7 aout 21, rue Magasins

A VENDRE par le soussigné, les marchandises suivantes, reçues des derniers arrivages de Bordeaux:
150 Barq. vin rouge St-Julien Médoc;
20 do do do Margaux 1841;
30 Barils vin blanc Sauterne et Barsac;
25 Caisses vin rouge Pauillac et St. Estèphe;
30 m Bouchons pointus (Ale et Porter corks),
30 m Bouchons fins;
2 Boucauts Sel à ecme.
VICTOR MAIGNAN,
3aout 57, Rue St. Louis.

EN magasin et à vendre par [illegible] 200 cuirs pour semelle. V. MAIGNAN,
[illegible] 57, St-Louis

JOHN O. WOODRUFF & Co
MAISON de commission; agents de la ligne de paquebots de la Louisiane et New-York.
No 93, rue des Magasins
JOHN O WOODRUFF, JAMES W WOODRUFF
14jan

AVIS.—La Banque des Citoyens reçoit des propositions pour ses propriétés en vente privée [illegible] V. ALLAIN, président.
3 juillet—6m

LES soussignés ont formé une société le 1er février 1847, dans l'objet de s'occuper du commerce de bois pour construction [illegible] cyprès [illegible]
Conséquemment, ils sollicitent de leurs amis et du public la continuation du libéral patronage [illegible] qui a été accordé jusqu'à ce jour à J. J. DeRouille [illegible] le chantier de bois est situé Promenade Carondelet, [illegible] Vieux Bassin.
J. J. DE ROUILLE,
30 juil—1m R. G. MCGROVE.

A VENDRE.—Trois bouilloires cylindriques—S'adresser à DE POUILLY & Co., Promenade Carondelet, entre les rues Villeré et Robertson, Vieux Bassin. 20juil—1m

EN notre absence de cette ville, notre sieur Paul Juge, est seul chargé de notre procuration générale. MARTIAL PEYRET & Co.
N.-Orléans, 25 juillet 1847 57, rue St-Louis

DROGUES et médecines en débarquement du navire Corsica: 4.000 livres acide sulfurique, 300 do acide muriatique, 300 do acide nitrique, 2,000 do bois de Campêche rapé, 300 do bois de fustic do, 300 [illegible] de réglisse. 130 racine gentiane, 100 do [illegible] poudre, 150 do jalap do do, 130 do magnésie [illegible], 300 do carbonate de magnésie, 150 de [illegible], manne en larmes, de casse, pâte de jujube, fleurs de Benzoin, iodure de fer, musc, gomme.
En magasin.
12 barils couperose bien verte, 8 do alum, 15 de sel d'Epsom. 25 do tamarins frais, 2 caisses rhubarbe en poudre, 2 barils camphre affiné, à vendre par P. CURACHE,
22juil coin Conde et St Philippe

LES soussignés offrent à vendre en débarquement du navire Louisville, venant de New York, les articles suivants, à bon marché:
Parapluies coton et soie manches en fer, Cravates soie noire diverses grandeurs, Foulards de diverses qualités, Bretelles Pofta et gommé élastique, pour hommes et enfans, Gilets de soie, fil et coton écru et blanc, Boutons de nacre, anglais, de toutes formes, en os et en métal, Peignes fins d'ivoire, corne à retappe pour poches, chignon et à papillote, Bas blancs pour femmes, Chaussons écrus et blancs pour hommes et enfants, Cartes à jouer, Soierie Loire.
Foulards de l'Inde, fond rouge, au-dessous du cours Toujours en magasin un assortiment d'articles des plus variés. F. & J. LACOSTE,
7aout 105, rue Royale.

EN débarquement du navire Laura, de Bordeaux, 30 caisses prunes en jarres; 17 do fruits au jus, à vendre par RAYMOND CARUZAC,
24 juil 24 Vieille Levée

CIGARES DE LA HAVANE—Deux milliers des marques suivantes: Imperiales, Regalias, Cazadores, Chandores, Panetelas, Cabadores, Millar, Napoleones, Principes, &c, des manufactures suivantes: Nueva Empresa, Sevillana, Fabila, Celebrada, Cerantonda, Fotia, Dominguez, Lucero, Dalia, Emigracion, Lord Byron, Henry Clay, Diana, Perla, Estrella, Ligeria, Simonez Viva, Reforma, Eugène Sue, Americana, Falcon, Presidente Polk, Persa, Sol, Luz, Washington, Sundvalls, Valverde, Ronda, Rough and Ready, [illegible], Habachucha, India Cuba, Flor de la reina, Hernan Cortes, Cristoval Colomb, Minerva, Elvira, Perla Grata, Dos Amigos, Roncurrell, Caronis, Vuelta Sagera, Manaus de Oro, Queen Victoria and Prince Albert, Puerto de la Havana, et beaucoup d'autres, à vendre par LABORDE & XIQUES,
17 juil 31, Commune

A VENDRE—En débarquement du navire Sweden de Bordeaux:
103 caisses vin blanc Haut Sauterne, grandes bles.
103 do do do Haut Barsac do
54 do vin vieux Grand Larose do
10 milliers bouchons extra superfin.
8 do do superfin.
Par NUMA LACOSTE,
25 juil No 103, rue Royale

EN débarquement du navire Orozimbo, venant de Marseille. Le soussigné offre à vendre 300 paniers huile Plagniol, 24 onces; 30 balles amandes de Provence; 100 caisses savon français, 2ms.; 100 barriques vin Ansély; 100 jarres, 30 do 3 points, 40 dito 4 dito; 30 dito 6 dito, 20 dito 8 dito; 200 caisses mélangés, olives et cornichons; 20 caisses anchois à l'huile; 10 caisses thon mariné; 10 caisses d'olive farci; 100 demi bouteilles à marasquin vides; 100 paniers bouteilles de 22 onces; 30 barils imitation Madère, à vendre par D. LANATA,
20juil Jefferson, No 9 et 10

TRAITES sur Paris et la Havane à vendre par LAPEYRE RAMSEY & Co.
28 juil 26, St-Charles

A VENDRE.
UN JEUNE ET BEAU CHEVAL de cabriolet, de 5 ans environ.
S'adresser à la salle du bal, encoignure Champs-Elysées et Moreau, où l'on pourra le voir tous les jours. 18aout—3

250 DE RECOMPENSE
POUR l'arrestation du nègre [illegible]
LAURENT MILLAUDON, [illegible] rue Bienville.